

Trace écrite numéro 5- Les valeurs de la république (normalement déjà écrite pour les élèves de Madame Achaintre-Parreno)

La devise d'un pays est un ensemble de courts mots qui représentent les idéaux d'un pays.

Notre devise nationale est « **liberté, égalité, fraternité** » qui date de la révolution française. Cette devise est inscrite sur les bâtiments publics : mairies, palais de justice, écoles... depuis 1880.

La liberté est le droit de penser ce que l'on veut, de discuter, de travailler, de se réunir avec d'autres, d'opinion... Elle n'est pas illimitée. Il ne faut rien faire qui puisse faire du mal à quelqu'un d'autre.

L'égalité permet à tout le monde d'avoir les mêmes droits. De ce fait, la loi est la même pour tous.

La fraternité est le fait de se comporter comme des frères. Autrement dit, d'être solidaires, ne pas laisser tomber quelqu'un en difficulté.